

NOM DE L'ASSOCIATION

Cocher la case de votre situation

☐ **Première demande**

☐ **Renouvellement d'une demande**

MAIRIE DE CARCASSONNE



Dossier Demande de subvention 2027

Dossier à renvoyer à :

Service des FINANCES
32, rue Aimé RAMOND
11835 CARCASSONNE CEDEX 9

**Attention : Retrait des dossiers à compter du 01/08/2026
et dépôt avant le 01/10/2026 délai de rigueur.**

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Tout dossier incomplet ne sera pas mis à l'étude.

- ☐ **Dossier complété (dont le RNA fiche 1)**
- ☐ **Contrat d'engagement républicain signé par le représentant légal**
- ☐ **Statuts de l'association datés et signés si nouvelle demande et/ou modification**
- ☐ **RIB à jour de l'association**
- ☐ **Comptes arrêtés du dernier exercice (bilan comptable, compte de résultat et compte de l'Expert-comptable ou du Commissaire aux comptes s'il y a lieu)**
- ☐ **Le dernier procès-verbal de l'assemblée générale dans laquelle figure l'approbation des comptes**
- ☐ **Rapport d'activité**
- ☐ **Déclaration sur l'honneur d'être en conformité avec les règles fiscales et sociales (fiche 9)**
- ☐ **Budget de l'exercice en cours ou à venir (fiche 6 complétée, le cas échéant, d'autres documents)**
- ☐ **Pour les subventions exceptionnelles (action/s spécifique/s), budget de la manifestation exceptionnelle. (Fiches 4 et 7 complétées, le cas échéant, d'autres documents) : 1 fiche à remplir par type d'action spécifique**
- ☐ **Compte rendu final après réalisation de la manifestation (financier et d'activité) si demande de subvention pour action spécifique**
- ☐ **Sommes disponibles à la clôture de l'exercice**
- ☐ **Numéro SIRET : si votre association ne possède pas de n° SIRET nous vous invitons à réaliser la démarche en ligne <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>**
- ☐ **Dès lors que votre dossier sera réputé complet la commune vous fera parvenir un accusé de réception.**



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

VILLE DE CARCASSONNE

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRE DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat.

Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

Conformément au décret n°2021-1947 du 31 Décembre 2021 ;

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des

valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements.

Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Date :/...../.....

Signature :

IMPORTANT

- Les subventions seront octroyées pour une année civile (du premier janvier au 31 décembre).
- La subvention doit être utilisée pour l'objet social. Elle n'est pas cessible.
- Toute modification des informations concernant votre association en cours d'année doit être signalée.
- Le numéro SIRET est indispensable au versement d'une subvention.
- Pour toute demande l'association doit justifier d'au moins une année d'existence.
- Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction des Finances Service Subvention aux Associations afin de traiter les demandes de subvention.
- Elles sont conservées dans un fichier permanent et sont destinées à la Direction des Finances.
- Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 » modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679) vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données concernant votre association et les faire rectifier en contactant la Direction des Finances.
- L'association s'engage à mentionner le soutien de la Ville sur tous ses supports de communication en apposant dessus de manière claire et lisible le logo de la Ville de Carcassonne. Ce logo devra être de taille à minima égale à celle des autres logos partenaires. L'association s'engage à faire valider tous les supports de communication mentionnant le logo de la Ville avant toute impression ou diffusion, au service communication par mail : communication@mairie-carcassonne.fr

SOMMAIRE

- ⇒ **Fiche 1 - Présentation de l'association**
(Document obligatoire)
Coordonnées
Président
Secrétaire
Trésorier
Directeur/ Responsable
- ⇒ **Fiche 2 - Fonctionnement de l'association**
(Document obligatoire)
Objet social
Adhérents
Tarif des cotisations
Moyens humains de l'organisme
- ⇒ **Fiche 3 - Demande de subvention de fonctionnement**
(Document obligatoire)
Axes de travail
Objectifs
Intérêt local
Public
Subventions obtenues et sollicitées
- ⇒ **Fiche 4 – Demande de subvention pour une action spécifique**
(A ne remplir qu'en cas de demande pour un projet spécifique)
Présentation
Public(s)
Concerné(s)
- ⇒ **Fiche 5 – Compte de résultat 2026**
(Document obligatoire)
Détail des charges et des produits
Santé financière de votre organisme
- ⇒ **Fiche 6 – Budget prévisionnel 2027 de l'association**
(Document obligatoire)
Détail des charges et des produits estimés
- ⇒ **Fiche 7 – Budget prévisionnel 2027 de l'action spécifique**
Détail des charges et des produits estimés concernant l'action
- ⇒ **Fiche 8 – Aides indirectes**
(A ne remplir que si l'association en bénéficie)
- ⇒ **Fiche 9 - Attestation sur l'honneur**
(Document obligatoire)

Après le dépôt du dossier complet, votre demande sera examinée avec la plus grande attention. Aussi, des mises à jour de ce dernier pourront vous être réclamées. Pour toute information pour établir le dossier, veuillez-vous adresser au service des Finances de la ville de Carcassonne :

- **Numéro de téléphone** **04.68.77.70.05**
- **Mail** **alexandra.olivier@mairie-carcassonne.fr**

Fiche -1- Présentation de l'association

À remplir obligatoirement

Nom de l'association

Sigle de l'association

Adresse du siège social

Code postal

Commune

Téléphone

Mail

***Siret :**

(14 chiffres)

APE :

N °R.N.A :

Adresse postale (si différente)

Code postal :

Commune

Site internet

Représentant légal

Nom

Prénom

Qualité

Téléphone

Mail

Responsable du suivi de la demande :

Nom

Prénom

Qualité

Téléphone

Mail

Composition du bureau de l'association. Indiquer le nom, le prénom, les adresses, mail et les numéros de téléphone :

Président/e	Adresse Tel Mail
Secrétaire	Adresse Tel Mail
Trésorier/e	Adresse Tel Mail
Directeur/rice Responsable	Adresse Tel Mail

Fiche -2-1- Fonctionnement de l'association

À remplir obligatoirement

Objet social tel qu'il est mentionné dans la publication au Journal Officiel

Description des activités courantes

Nombre d'adhérents *:

Nombre de carcassonnais *:

Prix des cotisations/ licences (joindre la grille tarifaire à détailler) :

Type de tarifs	Cotisation/Adhésion/ Licence
Normal	€
Autres (juniors/séniors précisez)	€
Autres (précisez)	€

Moyens humains de votre organisme

	Nombre	Nombre d'heures hebdomadaires	Total des salaires bruts annuels
Bénévole(s)			€
Salarié(s) à Temps plein			€
Salarié(s) à temps Partiel			€
Salarié(s)saisonniers			€

Type de public concerné par votre activité :

Tout public ☐ Jeune public ☐ Adulte ☐ Sénior ☐

Publics spécifiques ☐ (merci de préciser, public en difficulté, empêché ou hospitalisé) :

Fiche -2-2- Fonctionnement de l'association

(À remplir obligatoirement si vous souhaitez être soutenu pour le fonctionnement courant de votre association)

Présentations des axes de travail qui seront développés au cours de l'année :

Objectifs attendus :

Intérêt de l'action pour la ville :

Public(s) visé(s) localisation des actions et nombre prévisionnel de bénéficiaires :

Fiche -2-3- Fonctionnement de l'association

Actions prévues

[illegible][illegible]

Fiche -2-4- Fonctionnement de l'association

Facultatif pour une demande de subvention inférieure à 1 000 €

Votre association possède-t-elle un agrément administratif ?

oui ☐

non ☐

Type d'agrément	Attribué par	En date du :

Votre association est-t-elle suivie par un commissaire aux comptes ?

oui ☐

non ☐

Votre association est-elle membre d'autres associations ou d'organismes publics ?

Si oui précisez oui ☐ non ☐

D'autres associations ou personnes morales sont-elles membres de votre association ?

Si oui précisez oui ☐ non ☐

Si tel est le cas veuillez nous fournir la convention.

Fiche -3- Demande de subvention de fonctionnement

Montant demandé : €

Subvention provenant d'autres organismes :

Organismes	Montant obtenu en 2026	Montant demandé en 2027
Carcassonne Agglo		
Conseil Départemental de l'Aude		
Conseil Régional		
Etat		
Autres organismes, à préciser		

Fiche -4-1- Demande de subvention pour une action

À remplir uniquement dans le cadre d'une demande exceptionnelle

Nom de l'action

Montant Demandé

€

Merci de remplir une fiche obligatoirement pour chacune des actions (action ou manifestation exceptionnelle) pour laquelle vous demandez une subvention à la Ville de Carcassonne.

Présentation du contenu l'action et de ses objectifs
(Joindre tout document précisant dans le détail ces points)

.

.

.

.

.

.

.

Tout public ☐

Jeune public ☐

Adulte ☐

Senior ☐

Publics spécifiques ☐ (Merci de préciser, public en difficulté, empêché ou hospitalisé) :

.

Nombre approximatif de bénéficiaires

Date de réalisation de votre action :

Lieu de diffusion de votre action :

Observations sur le budget et le déroulement de l'action :

(Joindre le budget spécifique)

Fiche -4-2- Compte-rendu du projet

Pièces à fournir obligatoirement

- *devis/factures pour tout investissement**
- *compte rendu financier de l'action et rapport / revue de presse...**

Fiche à retourner dûment complétée dans le mois suivant la réalisation du projet pour lequel la subvention a été accordée et avant toute nouvelle demande.

1) Les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

2) Veuillez indiquer le nombre approximatif de bénéficiaires (par type de public ciblé) ?

3) Quels ont été les dates et les lieux de réalisation de votre projet ?

4) Comment avez-vous évalué votre projet ? (indicateur, méthodes)

5) Avez-vous rencontré des difficultés particulières ?

6) Veuillez transmettre tout support de communication faisant mention du soutien moral et financier de la commune.

7) Veuillez indiquer toutes autres informations qui vous sembleraient pertinentes

Fiche -5-1- Compte de résultat 2026

A remplir obligatoirement

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services,	
Achats d'études et de prestations de		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau,		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous-traitance générale		État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations			
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance			
Documentation		Département(s)	
Divers		Communauté(s) d'agglomération	
62 - Autres services extérieurs		Commune(s)	
Rémunérations intermédiaires et		Ville de Carcassonne	
Publicité, publication		Autres	
Déplacements, missions		Organismes sociaux (à détailler)	
Frais postaux et de télécommunications		JNDS (jeunesse et sport)	
Services bancaires, autres		Fonds européens	
63 - Impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
Impôts et taxes sur rémunération		Mécénat	
Autres impôts et taxes		Sponsor	
64 - Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels		75 - Autres produits de gestion	
Charges sociales		Dont cotisations /adhésions : licences	
Autres charges de personnel		Autres	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		Intérêts comptes bancaires	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements (provisions)		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Certifié exact et sincère, Carcassonne le

Le Président

Le Trésorier

L'association sollicite une subvention d'un montant total

€

Fiche -5-2 - Compte de résultat 2026

État financier en fin du dernier exercice budgétaire

Caisse(s)	€
Compte(s) Bancaire(s) ou Postal (aux)	€
Compte(s) rémunéré(s) - (Titres, livrets et comptes d'épargne)	€
TOTAL	€

Bilan de l'année 2026

Description des objectifs, des réalisations, s'il y a lieu des difficultés financières et techniques rencontrées ainsi que les solutions apportées ou envisagées pour y pallier.

Fiche -6- Budget prévisionnel 2027 de l'association au titre du fonctionnement

A remplir obligatoirement

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services,	
Achats d'études et de prestations de		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau,		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous-traitance générale		État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations			
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance			
Documentation		Département(s)	
Divers		Communauté(s) d'agglomération	
62 - Autres services extérieurs		Commune(s)	
Rémunérations intermédiaires et		Ville de Carcassonne	
Publicité, publication		Autres	
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres		JNDS(jeunesse et sport)	
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Mécénat	
64 - Charges de personnel		Sponsor(s)	
Rémunération des personnels		Autres recettes (précisez)	
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		Intérêts comptes bancaires	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements (provisions)		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

L'association sollicite une subvention d'un montant total

€

Fiche -7- Budget prévisionnel 2027 de l'association pour une Action

A remplir obligatoirement une fiche pour chaque type d'Action (action ou manifestation exceptionnelle)

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services,	
Achats d'études et de prestations de		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau,		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous-traitance générale		État : précisez-le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Locations			
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance			
Documentation		Département(s)	
Divers		Communauté(s) des communes	
62 - Autres services extérieurs		Commune(s)	
Rémunérations intermédiaires et		Ville de Carcassonne	
Publicité, publication		Autre(s)	
Déplacements, missions		Organismes sociaux (à détailler)	
Frais postaux et de télécommunications		JNDS(jeunesse et sport)	
Services bancaires, autres		Fonds européens	
63 - Impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
Impôts et taxes sur rémunération		Mécénat	
Autres impôts et taxes		Sponsor	
64 - Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels		75 - Divers produits de gestion	
Charges sociales		Cotisations/adhésion/licences...	
Autres charges de personnel		Autres	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		Intérêts comptes bancaires	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements (provisions)		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Montant sollicité au titre de l'action spécifique

€

Fiche -8- Aides indirectes

À remplir obligatoirement

Votre association est-elle hébergée par la ville de Carcassonne

☐

Oui

☐

Non

Si oui, merci de préciser quels sont les locaux, la fréquence d'utilisation, si c'est à titre gratuit et faire de même pour les dépenses en Eau, gaz, électricité, téléphone, internet, entretien, ménage.

Du personnel communal est-il mis à la disposition de votre association ? (Nombre d'heures et nombre d'agents à préciser le cas échéant)

Quelles prestations sollicitez-vous de la ville ?

(À préciser pour la totalité de l'année, aucune autre aide ne pourra être sollicitée ultérieurement.)

Indiquez les dates demandées ainsi que l'intitulé de la manifestation

Indiquer les moyens précis :

Support de communication :

Prêt de matériel :

Intervention des services techniques de la ville :

Locaux mis à disposition :

Autres moyens, précisez :

Fiche -9- Attestation sur l'honneur

A remplir obligatoirement

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiales ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Le signataire doit obligatoirement être un représentant légal de l'association.

Je soussigné(e), ~~représentant(e) légal(e) de l'association~~ : ..

Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements afférents ;

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

Montants

Subvention de fonctionnement

Subvention action(s) / manifestation(s) exceptionnelle(s)

TOTAL

Demandes 2027 (pour information, dossiers à retirer auprès de Carcassonne Agglo)

Pour action(s) CGEAC

Pour action(s) Contrat de Ville

Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire de l'association dont je vous joins le **Relevé d'Identité Bancaire**.

Pour les subventions dont le montant est égal ou supérieur à 23 000 €, je déclare avoir connaissance de l'obligation pour l'association de conclure une convention avec la Ville de Carcassonne.

Signature :